

60520 - Subventions diverses

**Proposition de répartition du Fonds de Soutien à la Vie
Locale**

CP/2020/088

Service chef de file :

A7 - Direction Générale Adjointe Affaires Institutionnelles Européennes et
Transfrontalières

A720 - Direction des Services de l'Assemblée et des Affaires Juridiques

Résumé :

Le présent rapport propose à la Commission Permanente de décider de la répartition des dotations cantonales et de l'enveloppe départementale du Fonds de Soutien à la Vie Locale (FSVL).

Ce rapport propose à la Commission Permanente d'attribuer des aides financières dans le cadre de la répartition du Fonds de Soutien à la Vie Locale (FSVL) afin de soutenir des opérations, des acquisitions qui présentent un caractère local.

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son Président, décide dans le cadre de la répartition du Fonds de Soutien à la Vie Locale, d'attribuer des subventions d'un montant total de 32 470 € aux bénéficiaires figurant dans les tableaux annexés à la présente délibération, dont :

- Dotations cantonales : 11 320 €

- Enveloppe départementale : 21 150 €

Par ailleurs, la Commission Permanente réunie le 30 septembre 2019 avait accordé 500 euros à l'association Musée du Patrimoine et du Judaïsme à Marmoutier (dossier 2019D003997) pour financer l'acquisition d'une pompe à chaleur. Cependant, l'association doit financer l'installation d'une porte anti-panique et reporte à une date ultérieure l'acquisition d'une pompe à chaleur.

La Commission Permanente prend acte de la modification de l'objet de la subvention accordée à l'association Musée du Patrimoine du Judaïsme à Marmoutier.

Strasbourg, le 30/01/20
Le Président du Conseil Départemental

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'F' followed by a long horizontal stroke that curves upwards at the end.

Frédéric BIERRY